



**Du 25 novembre
au 6 décembre, affichez le
ruban blanc sur vos
vêtements et
sur les réseaux sociaux.**

LES VIOLENCES ÉCONOMIQUES, UNE RÉALITÉ ENCORE SOUVENT IGNORÉE

Dossier de presse - 25 novembre 2023

SORALIA
Mouvement féministe et solidaire

SOFÉLIA
La Fédé militante des Centres
de Planning familial solidaires

QSolidaris
réseau

À l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, Soralia et Sofélia, associations d'éducation permanente féministes et progressistes, veulent mettre l'accent sur une dimension encore trop souvent ignorée, celle des **violences économiques**. Cette notion peut être décortiquée sous deux angles distincts mais complémentaires : les violences économiques commises dans le cadre du couple ou après la séparation et les violences économiques perpétrées par la société elle-même.

Les violences économiques entre (ex-)partenaires

Tout comme les violences verbales, physiques et sexuelles, les violences économiques peuvent faire partie des violences exercées entre (ex-)partenaires. Ces violences tournent autour de l'argent, sa répartition, son utilisation, son accès. L'abuseur¹ utilise **l'argent comme un moyen de contrôle et de prise de pouvoir** sur la victime. Il crée une situation de dépendance économique entre lui et la victime et affecte la capacité de celle-ci à subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants, pendant la vie commune ou après une séparation. Le site Internet SOS Violence conjugale au Canada détaille six manières de commettre des violences économiques² :

- **Contrôler les dépenses et la gestion financière** du ménage par exemple en critiquant les achats des autres, en surveillant les comptes personnels ou en imposant ses choix dans les décisions financières du foyer ;
- **Voler de l'argent** par exemple en utilisant une carte de débit ou de crédit sans le consentement de sa détentrice, en empruntant de l'argent sous de faux prétextes ou en exigeant de l'argent sous la menace ;
- **Usurper l'identité** pour obtenir une carte de crédit ou créer des dettes au nom de sa partenaire ;
- **Limiter l'accès à l'information** relative aux finances de la famille, par exemple en dissimulant des revenus personnels ou en cachant des documents administratifs importants ;
- Contrôler la vie professionnelle pour **porter atteinte aux revenus de la victime**, par exemple en l'empêchant d'étudier, d'accepter une promotion ou en faisant pression pour qu'elle diminue totalement ou en partie ses heures de travail ;
- **Menacer la victime de vengeance financière** pour la contraindre à rester dans la relation.

Même après la séparation du couple, l'argent peut continuer d'être utilisé comme moyen de contrôle et de pression. En témoigne le **nombre élevé de contributions alimentaires impayées** par les pères pour couvrir les besoins et l'éducation de leur·s enfant·s. Ces pères n'acceptent pas d'avoir perdu la maîtrise de la gestion budgétaire du ménage. Ils sont persuadés que leur argent sera utilisé n'importe comment par leur ex-compagne, que celles-ci surévaluent les dépenses nécessaires aux enfants et leur demandent une contribution injuste³. En Belgique, plusieurs méthodes de calcul des contributions alimentaires sont employées par les juges, avocat·e·s ou notaires et amènent des résultats très variables les uns des autres. La plateforme associative des créances alimentaires, dont Soralia fait partie, milite depuis

¹ Afin de dénoncer le caractère systémique et sexiste des violences envers les femmes, nous choisissons de mettre certains termes exclusivement au masculin et non en inclusif.

² <https://sosviolenceconjugale.ca/fr/outils/sos-infos/6-formes-de-violence-economique>

³ Dans la mesure où beaucoup de ces pères ne se sont jamais ou très partiellement préoccupés de leurs enfants pendant la vie de couple, ils ont peu connaissance des réels coûts pour habiller, soigner, nourrir un enfant, etc.

longtemps pour l'instauration d'un calculateur unique et obligatoire. L'enjeu est de taille car un calcul objectif, déterminé « au plus juste », favorise le paiement régulier et sans contestation de la part du débiteur et évite également à un certain nombre de mamans solos de s'enliser dans la précarité.

Ce que nous voulons :

- Mettre en place un calculateur unique et obligatoire des contributions alimentaires
- Augmenter la visibilité et les moyens d'action du SECAL (Service des Créances Alimentaires)

Le PAN, **Plan d'Action National de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025**, prévoit une série d'autres mesures pour soutenir l'autonomie financière des familles monoparentales victimes de violences entre (ex-)partenaires. Ce plan traduit (enfin) l'engagement de la Belgique, au niveau national, à mettre en application la « **Convention d'Istanbul** » ratifiée par notre pays en 2016. Cette Convention, initiée par le Conseil de l'Europe, crée un cadre légal pour prévenir les violences à l'égard des femmes, protéger les victimes (dont les enfants), lutter contre l'impunité des auteurs et développer des politiques intégrées et globales. Jusqu'à présent, l'intention de l'État belge à appliquer la Convention dite d'Istanbul était restée plutôt timide.

Cependant, certaines actions ont tout de même vu le jour comme la création de la **Plateforme nationale de la société civile pour le suivi du PAN** dont Sofélia fait partie. Cette plateforme a pour objectif de rendre des avis ainsi qu'un rapport intermédiaire et final concernant la mise en place, sur le terrain, des différentes mesures du PAN. Sofélia, en tant que Fédération de Centres de Planning familial, lutte déjà activement au quotidien contre les violences basées sur le genre, dont les violences économiques. **Tous les services proposés par les Centres de Planning familial sont rendus accessibles financièrement** même aux personnes les plus précarisées que ce soient pour des consultations juridiques, sociales, psychologiques ou encore médicales.⁴

Ce que nous voulons :

- Assurer des budgets pérennes et une évaluation des différents Plans contre les violences et renforcer la collaboration entre les différents niveaux de pouvoir
- Permettre un meilleur accès à l'information des victimes de violences sur leurs droits et sur les ressources à leur disposition

Les violences économiques à l'échelle de la société

Néanmoins, malgré l'existence de Plans et conventions de tous types, la société belge, par ses institutions, ses dysfonctionnements, ses réglementations, génère aussi des violences économiques à l'encontre des femmes. Prenons le cas de l'**écart salarial persistant**. Selon un rapport établi par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en 2021, en Belgique, l'écart salarial entre les femmes et les hommes au niveau des salaires annuels, c'est-à-dire sur base des temps pleins et temps partiels confondus, s'élevait toujours à 23,1 %. Cet écart salarial est important car il reflète le fait que les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes. Et même lorsque l'écart salarial est corrigé pour la durée de travail, c'est-à-dire si la comparaison s'effectue sur base de ce que ces femmes auraient gagné si elles

⁴ Plus d'infos sur ces services spécifiques sur www.sofelia.be.

avaient travaillé à temps plein, l'écart salarial est toujours de 9,2 %⁵... **Les femmes gagnent donc nettement moins d'argent que les hommes !**

Une des conséquences majeures de ce déséquilibre salarial est évidemment le fait que les femmes sont **plus à risques de précarisation** que les hommes, ce qui compromet grandement leur accès à une vie digne, caractérisée par l'accès au logement, aux soins de santé, à une alimentation de qualité ou encore à la sécurité, de manière générale. Ainsi, selon une enquête de Solidaris datant de 2016, en Belgique, **deux tiers des travailleuses et travailleurs pauvres sont des femmes**⁶ !

Par ailleurs, le temps de travail souvent réduit des femmes a un impact direct sur le calcul de leur pension car elles peinent à atteindre les 45 ans de carrière complète et ne peuvent dès lors toucher une pension complète. **Les femmes retraitées ont cinq fois plus de risques de sombrer dans la pauvreté** que les hommes retraités. Leur pension s'élève en moyenne à 882 €, contre 1.181 € pour les hommes, soit une différence de 26 %, alors qu'un séjour en maison de repos coûte en moyenne 1.562 € par mois... **L'écart de pension** entre les femmes et les hommes constitue une violence économique de plus dans le parcours des femmes.

Et lorsqu'une femme s'installe en colocation parce que sa faible pension ne lui permet plus de payer seule un loyer, elle se retrouve confrontée au **statut de cohabitant·e**⁷. C'est l'histoire de Jeanne, relatée dans un article d'Axelle Mag : « [...] on m'a retiré 100 euros de la GRAPA car l'institution estime que je suis "cohabitante", à cause de la colocation. Pourtant, j'ai fourni tous les justificatifs, dont le contrat de bail sur lequel il est stipulé qu'il s'agit d'une colocation. Nous avons chacun notre frigo, nous ne mangeons même pas ensemble... Mais le Service des Pensions continue à penser que je suis en ménage, à 74 ans, avec des jeunes dans leur vingtaine ! C'est hallucinant ! Ils me traitent comme une criminelle »⁸.

Ce que nous voulons :

- ➔ Supprimer le statut de cohabitant·e
- ➔ Individualiser les droits sociaux afin que ceux-ci ne soient plus conditionnés à une tierce personne

Les violences économiques sont aussi monnaie courante partout dans le monde, notamment au Maroc

En mars 2023, une délégation de travailleuses de l'ASBL Soralia, accompagnées de deux travailleuses de l'ONG Solsoc, s'est rendue à Casablanca au Maroc pendant 5 jours. Le but de ce déplacement était d'aller à la rencontre des associations marocaines partenaires de Solsoc, actives en faveur des droits des femmes. Sur place, l'équipe belge a pu échanger avec de nombreuses femmes - mais aussi plusieurs hommes - sur le thème de l'égalité dans la société marocaine. Les échanges ont mis en lumière que **la problématique des violences économiques est également prégnante au Maroc**. Rachida, dont nous avons recueilli le témoignage sur place, explique : « Après 7 ans de mariage, j'ai divorcé. Mon ex-mari ne payait

⁵ SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, « Égalité Femmes-Hommes : l'écart salarial », en ligne, https://lstu.fr/qmF2r4_h (Consulté le 26 octobre 2023).

⁶ BURGRAFF Eric, « Le travailleur pauvre est d'abord une travailleuse », *Le Soir*, 14 octobre 2016, en ligne, <https://lstu.fr/HT6wqmaF> (Consulté le 26 octobre 2023).

⁷ Pour comprendre les multiples enjeux derrière ce statut et sa suppression espérée, voir l'outil pédagogique développé par Soralia : [Individualisation des droits sociaux : l'affaire de toutes et tous](#), téléchargeable depuis son site Internet.

⁸ WERNAERS Camille, « Étranglées par les cordons de la bourse », *Axelle Mag*, mars-avril 2022, en ligne, <https://www.axellemag.be/etranglees-par-les-cordons-de-la-bourse/> (Consulté le 19 octobre 2023).

pas la pension alimentaire, alors pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma fille, j'étais obligée de travailler. Le point de départ de beaucoup de femmes, ce sont les violences économiques ». En matière de violences économiques structurelles, l'écart salarial et le système d'héritage inégalitaire contribuent à précariser davantage les femmes marocaines que les hommes.

Pour faire face à ces discriminations, beaucoup de femmes marocaines se tournent vers l'économie sociale et solidaire en montant des coopératives de pâtisseries, de couture, de menuiserie, etc. Dans ces lieux de profonde solidarité féminine, elles apprennent un métier, obtiennent un revenu, se forment à connaître et revendiquer leurs droits. Ces petites entreprises, et les associations de quartier qui les soutiennent, contribuent de façon décisive à l'**émancipation** des femmes dans les **quartiers populaires**.

À la rencontre de la sororité au Maroc. Portraits de militant·e·s



CONFÉRENCE
Les violences économiques faites aux femmes : regards croisés entre la Belgique et le Maroc

CONFÉRENCE - EXPOSITION

« À la rencontre de la sororité au Maroc. Portraits de militant·e·s par Solsoc et Soralia »
Conférence et expo suivies d'un apéro dînatoire.
Le 24 novembre 2023 de 17h à 20h
La KOP (Rue Coenraets 72 à 1060 Bruxelles).

Ce sont ces expériences de vie que nous vous invitons à venir découvrir au travers de notre **exposition « À la rencontre de la sororité au Maroc. Portraits de militant·e·s par Solsoc et Soralia »**, installée le temps d'une soirée à La KOP (Rue Coenraets 72 à 1060 Bruxelles), le vendredi **24 novembre** à partir de 17h. De 17h30 à 19h, une **conférence sur le thème des violences économiques et de l'économie sociale et solidaire comme levier d'action** sera organisée par Soralia et Solsoc, avec la participation d'une partie des femmes marocaines dont le portrait figure dans l'exposition.



Soralia sur le terrain : la Campagne Ruban blanc

BRABANT WALLON

→ Exposition - Les crocodiles sont toujours là !

Du 20 Novembre au 1^{er} décembre à Nivelles au LBW (Rue George Willame 10)

Cette exposition illustre des témoignages de femmes liés aux problématiques comme le harcèlement de rue, le sexisme ordinaire et les violences sexistes et sexuelles dans les espaces publics et privés.

- **Ciné-débat - La nuit du 12**
Le 23/11 à 19h à Tubize Salle le "14-80" (Rue de la Déportation, 66)
Organisé par Soralia Tubize, CPF Rosa Guilmot et Jeunes de la FGTB.
Inscriptions : soraliatubize@gmail.com ou 0478/24 00 74
- **Afterwork – Courts-métrages**
Le 24/11 à 18h à Nivelles au Ciné4
Infos et réservations : www.cine4.be/films/afterwork-courts-metrages/
- **Pièce de théâtre – Ne me libère pas, je m'en charge**
Le 7/12 à 20h à Nivelles au Centre culturel Waux-Hall
- **Pièce de théâtre - La boule au ventre**
Le 15/12 à 20h à Wavre, Maison de la Laïcité (Rue Lambert Fortune, 33)
Elena, Léa, Julie et d'autres femmes, de toutes générations, ont subi des violences dites « invisibles »... Mais ce n'est pas parce que les séquelles ne se voient pas qu'elles n'existent pas. Inscriptions : info@pac-bw.be ou 0486/50 69 98

BRUXELLES

- **Self-défense**
Les 18 et 19/11 à 14h30 et 15h30 au Centre sportif Victoria de Koekelbeg.
Inscription obligatoire par Sms au 0486/05 54 37. 5€ pour les 2 séances.
- **Rencontres autour du thème : « C'est toujours les femmes qui paient »**
Le 25/11 à 15h au Centr'al à Forest (Avenue Besme, 131, 2ème étage)
La suppression du statut cohabitant : vers une individualisation des droits sociaux », avec Karine Lalieux, Caroline Tirmarche et Jean-François Neven.
- **Marche Mirabal contre les violences envers les femmes**
Le 26/11 à partir de 13h45, Gare centrale (carrefour de l'Europe)

CENTRE & SOIGNIES

- **Ciné-club - L'amour et les forêts**
Le 22/11 au Stuart de La Louvière, séances à 18h et 20h15
- **Pièce de théâtre - Maux bleus**
Le 30/11 à 20h au Théâtre de Binche.

CHARLEROI

- **Manifestation contre les violences faites aux femmes**
Le 24/11 à 12h Place Buisset
- **Atelier - Combattre la culture du viol**
Le 27/11 de 18h à 20h à la Maison de la Laïcité (Rue de France, 31)
Déconstruis, le temps d'une soirée, les croyances autour des violences sexuelles.
- **Table de discussions - Parlons-en du sexisme ordinaire**
Le 29/11 en soirée à la Maison de la presse
Inscriptions souhaitées : secretariat@maisonplurielle.be
- **Pièce de théâtre - Marche Salope**
Le 30/11 à 14h et 20h, Le Poche Théâtre (Rue du Fort, 70)
Ecrit et interprétée par Celine Chariot, elle explore la question du viol en interrogeant le silence qui entoure les agressions sexuelles.
- **Pièce de théâtre - Maux bleus**
Le 1/12 à 20h à la Maison de la Laïcité
Inscriptions: secretariat@maisonplurielle.be

→ **Comment lutter contre les violences économiques ?**

Le 2/12 de 10 à 13h à Gilly

Maison Soralia (Chaussée de Lodelinsart, 100)

Atelier pour démasquer ces violences et s'outiller.

→ **Expo - Que portais-tu ce jour-là ?**

Jusqu'au 6/12 à la Maison du Hainaut (Quai Arthur Rimbaud, 20)

Réalisée par Amnesty International, cette exposition vise à mettre en lumière les tenues portées par les victimes lors de leur agression.

MONS-BORINAGE

→ **Distribution de Rubans blancs**

Le 21/11 de 10h à 12h au Marché de Cuesmes

avec les Femmes du Futur Pluriel.

→ **Chorale militante & Conférence-Débat**

Le 23/11 à partir de 18h à la Maison de L'EVEIL de Colfontaine (12, rue D'Orléans à Pâturages). Une initiative du Comité local SORALIA de Colfontaine.

→ **Marche de sensibilisation** (5 kms à allure modérée)

Le 25/11 à 10h30 - Départ du 79, rue de Francquegnies à Frameries.

Au retour, soupe d'automne et petits pains garnis.

→ **Action de sensibilisation et de visibilité en hommage aux femmes victimes de féminicide**

Le 25/11 à 10h30, Place des Combattants à Saint-Ghislain

→ **Marche familiale de 6 kms**

Le 26/11 à 10h à La Bouverie (1 rue du Champré) .

NAMUR

→ **Accrochage du Ruban blanc géant sur l'Hôtel de Ville de Walcourt**

Le 23/11 à partir de 11h30 à l'Hôtel de Ville de Walcourt.

Discours d'une représentante communale, de Soralia et du Centre de Planning familial. Distribution de pin's ruban blanc, suivie d'un échange autour de la thématique des violences faites aux femmes dans les locaux de Solidaris (Place des Combattants, 9 à Walcourt).

→ **Sensibilisation et distribution de Rubans blancs**

Le 25/11 de 10h à 15h à la Fête de la Nature au Centre culturel de Walcourt (Rue de la Montagne 3)

→ **Inauguration de la fresque « Hide and Seek » contre les violences intrafamiliales**

25/11 à 14h sous la terrasse de la brasserie Les Champs Elysées à Namur (Av. Albert 1er 149). Cet événement sera également l'occasion d'échanger entre acteurs et actrices de terrain engagé.es dans cette lutte.

VERVIERS

→ **Stand de sensibilisation**

Le 25/11 de 9h à 11h au Marché de Verviers

→ **Conférence gesticulée - Mais barre-toi !**

Le 25/11 à 20h au Centre culturel de Verviers/Espace Duesberg (Bld de Gérardchamps 7c). Une conférence d'Audrey Depresseux, co-produite par le planning familial Soralia de Verviers. Infos : www.ccverviers.be/events/mais-barre-toi/

WALLONIE PICARDE

- ➔ **Exposition – Blessures de femmes**
Du 17/11 au 30/11- EPICURA à ATH.
En collaboration avec PAC WAPI
- ➔ **Atelier banderoles**
Le 24/11 de 14h30 à 16h30 à la Bibliothèque de Mouscron (Rue du Beau Chêne)
Venez préparer la marche avec nous et créez votre pancarte revendicative autour des violences faites aux femmes !
- ➔ **Marche nocturne lumineuse à Mouscron**
Le 25/11 à 18h au Marius Staquet (Place Charles De Gaulle 10)
- ➔ **Marche bruyante à Tournai**
Le 25/11 à 14h, rassemblement Place Crombez
Avec le collectif 8 mars de Tournai.



Mobilisation « Mains mauves » pour dire STOP aux violences faites aux femmes

SORALIA
Mouvement féministe et solidaire

SOFÉLIA
La Fédé militante des Centres
de Planning familial solidaires

Avec le soutien de :

 **Solidaris**
réseau


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES